

MAIRIE
DE
CAYEUX-SUR-MER



Arrêté N°014 -249

Cayeux Sur Mer, le 24 juillet 2014

Téléphone : 03.22.26.04.04

Télécopie : 03.22.26.04.09

www.cayeux-sur-mer.fr

mairie-de-cayeux-sur-mer@wanadoo.fr

**Arrêté interdisant la circulation des poids lourds
de
plus de 3,5 Tonnes rue des Tennis**

Le Maire de la Commune de CAYEUX SUR MER,
Vu la loi n°82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
Vu la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifiée,
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2213-1 à L.2213-6 relatifs aux pouvoirs de police du maire en matière de circulation et de stationnement,
Vu le code de la route articles R.312-5, R.411-1 et suivants, R.411-25,
Vu l'instruction interministérielle du 7 juin 1977 sur la signalisation routière, livre 1,
Considérant que le transit de véhicules d'un poids supérieur à 3,5 Tonnes rue des Tennis génère une nuisance importante et un danger aux riverains de cette voie,
Considérant qu'il est nécessaire pour assurer la sécurité et la tranquillité des usagers de dévier ce trafic,

ARRETE

Article 1er : A partir du 24 juillet 2014, la circulation des véhicules d'un poids total en charge supérieur à 3,5 Tonnes sera interdite rue des Tennis.

Cet arrêté annule les précédentes dispositions concernant la circulation rue des Tennis.

Article 2 : Cette interdiction ne s'appliquera pas
aux véhicules des services de secours,

aux véhicules assurant la desserte locale sur autorisation de Monsieur Le Maire

Article 3 : Une signalisation réglementaire sera mise en place pour informer les usagers de ces dispositions.

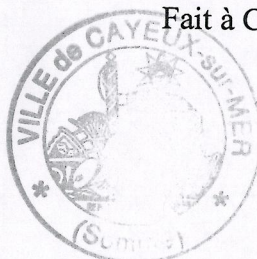
Article 4 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et réprimées conformément aux lois.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement d'Abbeville
- Monsieur le Chef de Brigade de la Gendarmerie de St Valéry Sur Somme
- La Police Rurale et l'Asvp de Cayeux Sur Mer
- Les Services Technique Municipaux de Cayeux Sur Mer

Fait à Cayeux Sur Mer, le 24 juillet 2014

Le maire,



Jean-Paul LECOMTE

